Les décès, mort-nés non compris, ont été de 131 se répartissant comme suit : de moins de un an, 27 ; de 1 à 19 ans, 27 ; de 20 à 39 ans, 15 ; de 40 à 59 ans, 15 ; de 60 et au delà, 47.

Les principales causes de décès ont été chez les enfants les affections de l'appareil respiratoire, 12 ; la diarrhée et entérite, 6 ; la tuberculose des méninges, 7.

La tuberculose du poumon a fait 16 victimes, la bronchite chronique, 7 ; pneumonie, 9 ; morts violentes, 5 ; suicide, 1.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux halles : marée, 1640 k., cerises, 210 k., pois 400 k., pommes de terre, 700 k., haricots, 20 k., asperges, 8 bottes, navets, 20 bottes, choux, 400, oseille, 2 paniers, épinards, 3 paniers.

Les contraventions. — La police a dressé des contraventions à charge de Jean B., rue de Roulers, pour violences légères, Jules R..., rue du Prince, ivresse et rassemblement aux Halles.

Vol sur le marché. — Hier vers 11 heures 1 2 un marchand établi sur la place signala au brigadier de sûreté Martens une femme aux allures suspectes qui avait été vue dérobant des marchandises. Cette femme fut appréhendée et amenée au bureau de police où elle fut interrogée par M. Proix, commissaire de police du 1er arrondissement.

C'est une nommée Marie Derooze, 28 ans, ménagère, demeurant rue des Trois-Pierres à Wattrelos. Elle était nantie d'un coupon de soie et de bobines de fil, d'un ceinture de cuir. Elle avoua avoir volé ces marchandises.

L'arrestation a été maintenue, et Marie Derooze sera aujourd'hui transférée à Lille.

Adjudication de la fourniture des uniformes de l'octroi. — Hier jeudi, M. Lecomte, adjoint au Maire, assisté de MM. Alexandre Duvillier et Masurel-Leclercq, conseillers municipaux, en présence de M. le Receveur municipal et de M. Frelier, préposé en chef de l'octroi, a procédé à l'adjudication des effets d'habillement des agents du service de l'octroi, pendant les années 1902, 1903 et 1904.

Le devis s'élève à fr. 16.788.

En voici les résultats :

3 soumissionnaires admis.

MM. Félix Boutry, de Lille, rabais 0 fr. 00 0/0 — Desfosses, Miston et Cie, de Paris, rabais 10.75 0/0 — Paul Choilet, de Paris, rabais 1,25 0/0.

MM. Desfosses, Miston et Cie ont été déclarés adjudicataires.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Résultat de la partie de pinsons qui a eu lieu chez Faveur au Pont-de-Neuville contre le Franc-Tireur de Neuville-en-Ferrain, ce dernier a été vainqueur du combat, le rendage aura lieu dimanche 8 juin au Franc-Tireur.

De nombreux paris sont engagés.

RONCQ

Le nommé Carré Edmond a été mis en état d'arrestation pour coups et blessures à son beau-fils Depoorter Albert.

— Dans la nuit du 4 au 5 juin, un ou des malfaiteurs se sont introduits par escalade et effraction dans la mairie de Roncq, ont visité les bureaux ainsi que celui de l'octroi où ils ont volé une petite somme d'argent.

CYSOING

M. Louis Mantois, âgé de 70 ans, a été trouvé mort dans les cabinets d'aisance de son domicile.

Violences. — Mardi après-midi, Philomène Coveron, femme Stien, ayant appris qu'une voisine, Pauline Duthoit, femme Sainquentin, avait frappé son enfant, vint reprocher à cette dernière son acte de violence. Pendant la discussion, Pauline Duthoit, s'emportant tout à coup, frappa la femme Stien à la tête de trois coups de houe et lui fit une profonde blessure.

La victime a déposé une plainte entre les mains de la gendarmerie de Cysoing qui a ouvert une enquête.

LILLE

M. Ghesquière candidat à la députation. — Hier a eu lieu à la Maison du Peuple une réunion électorale, organisée par le Parti ouvrier français (section de Lille). L'assemblée a décidé de présenter M. Ghesquière, comme candidat dans la 2e circonscription de Lille.

L'EXPOSITION DE LILLE

De l'avis de tous nos concitoyens ces trois à cinq de l'Exposition sont délicieux. Vous partez vers les deux heures en famille, la petite maman tenant par la main les bébés en grande toilette qui se font gentils et sages pour mieux mériter une excursion en voiturette sur l'Americain-Toboghan. Dès le boulevard de la Liberté, c'est la campagne, la campagne gaie et joyeuse telle qu'on la trouve aux Champs-Elysées de Paris. Les grands arbres sont là avec leurs têtes feuillées formant sur votre passage de véritables tonnelles qui vous protègent contre les ardeurs du soleil. Puis avec le jardin Vauban, l'allée des Marronniers et le bord de la Deûle c'est la campagne, la vraie campagne qui vous offre un des coups d'œil les plus merveilleux de Lille. Par de coquets petits tourniquets qui constituent déjà pour les enfants un premier amusement, vous pénétrez dans l'Exposition jetant un premier regard admiratif à cette splendide porte monumentale qui est d'une grâce et d'un fini incomparables. Vos bébés sautillent tout joyeux sur le gravier fin qui court entre des pelouses verdoyantes où les fleurs jettent leurs notes vives et éclatantes. Tout Lille est là réuni. Ici, vous voyez le grave magistrat, oublieux de sa toge et de sa dignité officielle, dégringolant, le rire aux lèvres, dans la barquette rapide du Water-Chute. Là, un professeur conduit sa théorie d'élèves qui viennent prendre une leçon de choses et leur explique les merveilles de notre industrie départementale.

Pénétrons à leur suite et écoutons le professeur qui fait une conférence artistique sur les chefs d'œuvres exposés dans le pavillon des Beaux-Arts. Les sujets ne manquent pas. Ce sont deux tableaux de Sorendant de Belzin, très dessinés, avec des tonalités très fortement colorées, une jeune fille toute rose, en ses vêtements d'aurore tenant entre les mains jointes une gerbe de fleurs.

Plus loin, un chef d'œuvre de notre concitoyen Alfred Agache, une femme assise en une pose très hiératique, dans des vêtements amples qui forment draperie autour d'elle et tenant entre ses doigts un large cercle d'or. Puis c'est une très belle peinture de Wahanin représentant un paysan endimanché à la tête vigoureuse et blanche. Nous notons également d'un crayon rapide *la Faune et la Nymphe* de Scalbert, des *Marines* d'Eugène Chigot, *la Veuve du Marin* de Félix Coyen, *le Page* de Roybet, les *Chasseresses* de Grum, *Pierrot Gourmand* de Louise Abbenna, *Nocturne* de Gurgnard, l'*Esclave* de Gurberghe, *Retour de Bal* de Dupain, *Le Baiser au Christ* de Lefebvre, etc.

Tout cela est disposé avec une science rare des couleurs, un choix exquis qui fait honneur aux organisateurs de ce salon qui est sans conteste un des meilleurs que nous ayons vus.

Toujours à la suite de notre professeur nous pénétrons dans le pavillon de l'Economie sociale dont nous avons parlé dans une de nos précédentes chroniques et que le public ne se lassera pas de visiter. A une époque où les œuvres de solidarité tiennent une si large place dans l'existence humaine, il est curieux d'avoir là, réunis sous les yeux, des statistiques, des tableaux synoptiques qui vous initient rapidement aux efforts tentés par les philanthropes. Ce dont le Bureau de Bienfaisance avec son budget charitable de près de 2 millions, l'office Central lillois, les Hôpitaux de Lille qui ont réuni dans leurs stands des photographies caractéristiques où l'on voit malades et pauvres soignés et aidés par de charitables lillois.

Dans le même pavillon sont également réunis les travaux de toutes nos écoles, travaux d'élèves et de professeurs.

L'*Université*, les *Facultés de Médecine et Droit*, le *Lycée Faidherbe* ont exposé. Nous remarquons notamment une curieuse et très moderne exposition radiographique due au distingué professeur M. Castiaux.

Chacune de ces expositions partielles mériterait une notice particulière et nous y reviendrons, estimant que le meilleur moyen de faire l'éloge de l'Exposition lilloise est de montrer qu'elle a su recruter ses collaborateurs parmi ceux qui contribuent au développement intellectuel de notre région.

Nous sommes attirés au dehors par une délicieuse et lointaine musique. C'est notre excellent orchestre symphonique qui donne son concert quotidien sur le kiosque qui lui est réservé. Les organisateurs de l'Exposition auraient pu recruter leurs musiciens parmi des violoneux de village ou de foire. Ils ne l'ont pas voulu. Ils ont tenu à ce que ces concerts fussent d'artistiques auditions musicales.

Aussi il faut voir comme le public se presse ravi autour de ce kiosque, écoutant avec un plaisir sans cesse accru les chefs-d'œuvre de notre musique moderne. On se groupe entre gens d'une même famille, Les enfants jouent aux environs sans cesse surveillés par leurs parents qui les ont sans cesse sous les yeux, n'arrêtant leurs jeux que pour réclamer aux mamans le chou ou la madeleine, gâteaux savoureux que l'on vend à des prix très bon marché dans des kiosques proches.

C'est la vie de famille dans tout son charme. Aussi ne sommes-nous pas étonnés de voir tant de parents s'abonner à l'Exposition. Ils savent qu'ils trouveront là pour leurs enfants des distractions saines, des plaisirs sans danger et qu'ils auront en même temps la satisfaction très grande de les instruire en les amusant. Nous l'avons fait remarquer dès le premier jour, en conseillant aux chefs d'établissements d'y conduire leurs élèves : l'Exposition peut rendre de très réels services à l'Enseignement. A ce titre il importe de la visiter souvent.

LE CONGRÈS DES POÈTES

Le second congrès des poètes se tiendra à Lille, le 13 juillet, sous la présidence effective de M. Auguste Dorchain. Le comité de patronage et d'organisation est ainsi composé : MM. Léon Dierx, Catulle Mendès et Sully-Prudhomme, présidents d'honneur, M. Auguste Dorchain, président.

A côté de questions d'ordre général, le congrès a, à son ordre du jour, une série de « Questions septentrionales » :

Le mouvement littéraire dans le nord de la France et en Belgique (académies, cercles, Rosati, revues, livres, musées, théâtres, auditions d'œuvres, conférences, expositions d'art, etc.).

Evolution de la poésie septentrionale : Ce qu'elle fut, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être pour rester dans la tradition. — Caractères et tendances de l'âge moderne du Nord.

Contribution à une histoire de la littérature provinciale. — Organisation de la critique littéraire dans la presse quotidienne.

La question des patois : sont-ils utiles ou non au réveil des énergies provinciales et à l'enracinement des hommes au pays natal ? convient-il de les propager ou de les enrayer ? faut-il les enseigner dans les écoles ?

Préparation d'une anthologie des écrivains du Nord.

Un monument à Albert Samain.

Société des Sauveteurs du Nord. — C'est dimanche 8 juin qu'aura lieu la fête des Sauveteurs du Nord. M. le Président de la République à la suite d'une démarche de M. Alban Cottignies a promis de se faire représenter officiellement à cette solennité. Le Président du Conseil a désigné également M. Albert Dammier, l'un des attachés de son cabinet, pour le représenter. Voici le progamme de la fête :

De 9 h. 1/2 à 11 heures. — Réception des Sauveteurs étrangers à la gare de Lille.

A 11 heures du matin, réunion au siège central, vins d'honneur à 11 h. 1/4, puis départ en cortège, à 11 h. 1/2, pour l'église Saint-Maurice, où le cercle musical « Le Club des Vingt », si habilement dirigé par M. Quesnay, exécutera à la messe de midi le programme suivant :

1. *Ouverture de Tolosa* (Louis Raynaud), 2. *Andante* (X...) ; 3. *Poèmes symphoniques* (Wormser).

A l'issue de la messe, retour au siège central dans le même ordre.

A 1 h. 1/2 de l'après-midi, banquet au local de l'Union artistique, rue Négrier. La musique municipale de Loos, directeur M. Hespel, se fera entendre pendant la durée du banquet.

A 5 h. 1/2, assemblée générale et solennelle dans la grande salle des fêtes du siège central, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille, avec le bienveillant concours de la musique l'*Avenir*, chef M. Bacqueville.

FINANCES

Paris, le 5 juin 1902.

Le marché est irrégulier, mais assez bien tenu en général.

Nos Rentes sont calmes : le 3 0/0 s'inscrit à 101.88 et le 3 1/2 0/0 à 102.95.

Excellente attitude de nos grandes Sociétés de crédit et surtout du Crédit Lyonnais, qui progresse à 1.059.

Nouvelle hausse des Fonds étrangers : Extérieure 80.75 ; Serbe 4 0/0 70.60 ; Italien 103.50. A Bruxelles 3 0/0 99.70. Banque Nationale 3.605. Capital Internationale de Tramways 50. Capital Aciéries d'Anvers 70. Privilégiée Usines Delin progresse à 22.50, tandis que la Privilégiée Katanga recule à 1.110 et Rumelange monte à 1.825.

Les Chemins français sont bien tenus.

Information financière

Le chemin parcouru par la Compagnie Urbaine d'Eclairage par le gaz acétylène, depuis ses débuts, permet d'augurer favorablement de son avenir. C'est pour s'assurer qu'elle crée 30.000 actions nouvelles de 100 fr., dont les propriétaires d'actions anciennes ont, par priorité, le droit de souscrire la moitié à raison de trois nouvelles pour quatre anciennes. Ces actions sont émises à 155 fr., soit avec une prime de 55 fr. qui sera portée aux réserves. Rappelons qu'on souscrit jusqu'au 8 juin, au siège social, 45, rue Lafayette, et à la Banque du Comptant, 11, rue Laffitte.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 5 Juin

Un usurier. — Un sieur R... dont nous tairons le nom parce qu'il appartient à une honorable famille, comparait devant le Tribunal sous l'inculpation d'usure. Les emprunteurs tombés entre les griffes de l'usurier, celui-ci leur faisait signer des effets de valeur plus élevée que les sommes remises par lui. Voici du reste, en supprimant les noms des emprunteurs, — pourquoi leur infliger ce supplice supplémentaire ? — les faits relevés à l'audience.

L'un reçoit 1400 fr. et souscrit un effet de 1500 à 3 mois. L'autre reçoit 600 et souscrit 800, toujours à 3 mois. Un autre reçoit 2.200 et reconnaît devoir 2.788 fr. 20. R..., perçoit 200 fr., pour retarder de 15 jours l'échéance d'un effet. Un représentant de commerce qui a besoin de 1.000 fr., en souscrit 1.225. Un jeune homme qui va partir au régiment reçoit 1.000 fr. contre 1.400 fr. d'effets.

De plus en plus fort — Une commerçante qui a besoin de 2.000 fr. souscrit pour 4.800 francs d'effets, et reçoit... 850 fr. — Un autre cédant aux supplications de sa femme souscrit successivement un effet de 900 fr. pour 500, un autre de 600 pour 300, puis d'autres de 350, 1350, et 1166, pour des simples renouvellements. Il laisse ainsi pour 3600 fr. d'effets à l'heure actuelle entre les mains de R..., sans avoir reçu en tout plus de 700 fr.

Sur cette affaire se greffe même un incident du plus haut comique. R... se présente chez son débiteur pour obtenir de lui la signature de la dernière reconnaissance de 1166 fr., et comme celui-ci, indigné, chasse enfin l'usurier, R... crie furieusement dans l'escalier qu'il a affaire à un voleur, à un escroc, et qu'il le fera mettre en prison.

La malheureuse femme du débiteur intervient alors et ses larmes décident le mari à faire revenir l'usurier et à souscrire.

L'usurier nie tout imperturbablement.

Après plaidoirie de Me Barbe, le tribunal, après avoir fait remarquer à R... combien il a frisé l'escroquerie et l'abus de confiance, condamne R... à 3 mois de prison et 500 francs d'amende.

AFFAIRES DIVERSES

Alfred Obry, 42 ans, serrurier à Lille, rébellion, outrages, ivresse, 15 jours, 5 fr. — Jules Bonnet, 58 ans, de Roubaix, mendicité, outrages, 3 jours — Prosper Robin, de Roubaix, mendicité, vagabondage, ivresse, 8 jours, 5 fr. — Auguste Machyart, 25 ans, courtier, expulsion 1 an — Ernest Debruyne, expulsion, 15 jours — Simon Sterbeck, 16 ans, d'Halluin, vol, 3 jours sursis, et Alois Belaene, 13 ans, remis à ses parents — Edouard Ackaert, 20 ans, frappeur à Roubaix, 20 jours (sursis, Emile Vandenbrolle, 20 jours, Pierre Dewaele, 27 ans, dit le sourd, 20 jours, défaut, et Lucas Bernard, 22 ans, frappeur, 20 jours, vol, filouterie, expulsion — Octave Weenling, de Lille, abus de confiance, 15 jours, défaut — Eugène Blondeau, 60 ans, de Pérenchies, et Prospérine, sa femme, âgée de 56 ans, coups réciproques, 16 fr., sursis — Marcellin Waghon, de Carvin, coups, 50 fr. — Alphonse Cresson, 26 ans, mineur à Radinghem, Eugène Isbled, 26 ans, mineur à Beaucamps, et Henri Isbled, 23 ans, mineur à Beaucamps, coups.

Tribunal Civil de Lille

Audience du 4 juin 1902

Présidence de **M. Martin**, vice-président — Assesseurs **MM. Bouillon** et **Prudhomme**, juges — Ministère public **M. Delassus**, juge-suppléant.

Un bébé noyé dans un raverdoir

Le Tribunal, présidé pour la dernière fois par M. Martin, nommé président de Chambre à la Cour d'appel de Nancy, a rendu un jugement intéressant en matière de responsabilité civile. Le 6 février, le petit Gaston Douchez, âgé de 3 ans, se noyait dans le jardin voisin de la cour du Pavillon Chinois, dans un raverdoir où s'écoulaient des eaux ménagères de la cour. Le terrain appartenait à M. Louis Lepers, que le père poursuivit en 10.000 fr. de dommages-intérêts. Me Gœthal plaidait pour Douchez, Me Catelle pour Lepers.

Le tribunal déclare que le terrain étant clôturé bien que non clos, et la surveillance d'un enfant de 3 ans n'appartenant qu'aux parents, il n'y avait aucune faute à la charge de Lepers et a rejeté les demandes.

Accident de tramways à Armentières. — Le 14 février, vers 8 heures du matin, une collision s'est produite, au Pont de Nieppe à Armentières, entre deux voitures des tramways électriques.

Le froid avait amené la congélation d'une aiguille et occasionné un retard de 26 minutes dans l'horaire du premier tramway. Or, le service se faisant à deux tramways dans les deux sens, ce retard avait permis à la deuxième voiture venant de Nieppe de rejoindre la première.

Les deux conducteurs, voulurent prendre sur eux de rétablir le service et supprimèrent un croisement. M. Lefebvre, contrôleur des mines, explique comment cette suppression, combinée avec la violation d'un ordre formel du contrôleur de la Cie, M. Costa aboutit presque fatalement à la collision.

Le brouillard était, en effet, intense et les voitures vinrent se jeter l'une sur l'autre, sans presque s'être aperçues. Les plate-formes et avant-trains furent démolis et sept personnes légèrement blessées.

Après plaidoirie de Me J. Delemer, le tribunal a condamné Alfred Rogeon, 32 ans, receveur de la première voiture, Hubert Faucompréz, 27 ans, receveur de la 2e voiture, et Jules Musselet, 20 ans, watmann, à six jours avec sursis et 6 fr. d'amende. La Compagnie des tramways est condamnée comme civilement responsable.

Adjudications du 4 juin 1902

Wasquehal, chocolaterie-confiserie dite chocolaterie du Nord, mise à prix 100.000. Pas d'amateur.

Cour d'Assises du Nord

Audience du 5 Juin 1902

Présidence de **M. Lanio**, Conseiller

Un drame de l'adultère à Roubaix

Un mari qui étrangle sa femme. — Acquittement du meurtrier

Alfred Dambrin, âgé de 27 ans, ouvrier en caoutchouc, né et demeurant à Roubaix, épousa en 1897 Jeanne Delebart, et le ménage fut uni jusqu'au mois d'août 1900. A cette époque, Jeanne Delebart fit la connaissance d'un fraudeur nommé Verplanche « le Frisé », qui devint son amant. Dambrin ayant appris la conduite de sa femme lui fit des reproches, et en octobre 1900, Jeanne Delebart quitta son mari pour se placer comme servante à Paris.

Sur ces entrefaites, Verplanche quitta Roubaix pour accomplir son service militaire, et Dambrin, se réconciliant avec sa femme, la fit revenir de Paris le 5 janvier 1901.

En février dernier, Jeanne Delebart retrouva, à Roubaix, Verplanche, revenu du régiment, et reprit avec lui ses anciennes relations, ce qui provoqua de nombreuses discussions entre elle et son mari. Le 2 avril, Dambrin apprit que sa femme s'était rendue la veille chez Verplanche et, à la suite d'une scène qu'il fit à sa femme à ce sujet, cette dernière quitta le domicile conjugal et alla se réfugier chez la mère de son mari.

Le lendemain jeudi 3 avril, Dambrin demanda à son patron la permission de s'absenter l'après-midi, sous prétexte d'aller chez le commissaire de police porter plainte en adultère contre sa femme. Au lieu de se rendre chez ce magistrat, Dambrin passa l'après-midi chez sa mère et chez ses frères Camille et Emile Dambrin. Il se plaignit de la conduite de sa femme, mais ne proféra pas de menace à son égard.

A six heures et demie du soir, il se rendit à la sortie des ateliers Janssens, où travaillait sa femme, et ne l'ayant pas vue, il se mit à sa recherche et la rencontra sur la Grand'Place de Roubaix. Les deux époux retournèrent à leur domicile commun en se disputant le long de la route et, arrivés chez eux, la dispute continua. Dambrin prétend que sa femme lui a dit « qu'il était trop bête pour la prendre avec son amant » et qu'il se jeta alors sur elle, la prit par le cou l'étrangla et la jeta sur le sol.

Son crime commis, Dambrin se rendit chez son beau-frère et chez ses frères en disant qu'il croyait avoir tué sa femme, puis il se constitua prisonnier.

Dambrin déclare qu'il a agi dans un moment de colère et que c'est involontairement qu'il a tué sa femme. Il n'a pas d'antécédents judiciaires, Les renseignements recueillis sur lui sont bons.

Dambrin est **acquitté**.

IL Y A DU NOUVEAU
aux GALERIES LILLOISES !

Par suite de combinaisons avec la Société Française des Nouvelles Galeries (Société Anonyme au capital de 35 Millions entièrement versés, Siège social : 66, rue des Archives, Paris,

Il a été décidé :

1° Que les Galeries Lilloises 45, 47 et 49, rue Nationale à Lille, qui font partie de ladite Société et dont le succès va grandissant, seraient bientôt considérablement agrandies par l'adjonction de nouveaux rayons.

2° Que comme conséquence des combinaisons dont il est question ci-dessus, les prix de revient se trouvant sensiblement diminués, les prix de vente de la plupart des marchandises *seraient consciencieusement baissés*.

3° La SUPPRESSION
DU PAPIER VERT.

A l'avenir, les paquets, sacs à modes, boîtes à confections, etc., seront toujours faits en papiers ou cartons quelconques et variés. La clientèle appréciera l'importance de ces réformes.

Jeux du Nord

COLOMBOPHILIE

A Roubaix. — La société des Amis-Réunis établie chez Ledru, 140, rue d'Isly (au Pigeon ramier) informe les amateurs de pigeons voyageurs dont le pigeonnier est établi dans un rayon de 6 kilom. qu'elle organise un magnifique concours national de pigeons le dimanche 8 juin sur Rambouillet. Mise en paniers vendredi 6 juin de 3 heures à 7 h. 1/2 du soir.

350 fr. de prix d'honneur et d'excellence, 200 fr. en espèces repartis en 10 prix de 10 fr. et 20 prix de 5 fr. aux 30 premiers pigeons vainqueurs plus 150 fr. d'objets répartis entre les 18 séries de 2 pigeons non désignés. L'amateur choisira d'après son classement. La mise est de 1 fr. 75, 1 fr. pour prix et 0.75 pour frais.

GUICHET DES RENSEIGNEMENTS

DROIT USUEL

Fom. à Cysoing : 1° Oui, s'il est né en France ; 2° Non d'après la loi en vigueur — *P. D.* : Vous ne pouvez vous absenter que d'accord avec votre patron ; mais voyez le juge de paix.

Maître D.

AFFAIRES DIVERSES

Union Démocratique, Leforest — Le 1000, même papier, 8 fr.

Le Facteur.

Etat-Civil de Roubaix

Du 5 Juin

Naissances — Jeanne Delannoy, r. Montgolfier, 31 — Madeleine Cormorant, imp. Vandamme, 18 — Pierre Vanhuysse, c. Deboosère, 1.

Décès — Henri Musée, 53 ans, maisons Lecomte — Florence Six, 1 an, c. Buyse, 3 — Louise Foucart, 1 an, c. Lefebvre-Tiberghien, 15 — Irène Demol, 2 mois, r. Blanchemaille.

Mort-né : 1.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 5 juin

Mariage — Entre : Léon Ghestem, 23 ans, boucher et Marguerite Hoedt, 28 ans, sans profession.

Naissances — Hennion Georges, r. de Calais, 12 — Vandekerckove Lucienne, r. d'Anzin, 6 — Bernard Jean, r. de la Blanche-Porte, 57 — Jean Smeyers, r. de Paris, 221 — Debaillander Raymond, r. de la Latte, 141 — Jeanne et Jean Huset, r. d'Alsace, 30 — Dujardin Virginie, r. de Normandie, 29.

Décès — Bossut Victorine, 37 ans, r. du Laboureur — Verschuere, 68 ans, r. des Phalempins, 81 — Lepoutre Victoire, 79 ans, r. Colbert, 42 — Delhatte Elise, 28 ans, r. du Brun-Pain, 128.

Etat-civil de Wattrelos

Du 5 juin

Naisances — Louis Decorte, Sartel — Marie Dubus, r. de l'Industrie.

Décès — Camille Libbrecht, 23 ans 4 mois, Ste-Marguerite — Germaine Debue, 6 mois, Petit-Tournay — Blanche Legrand, 6 mois 21 jours, Houzarde — Celine Florin, 35 ans 2 mois, Houzarde — Alphonse Delplanche, 20 ans, 10 mois, r. du Trou-de-Fouan.

Etat-Civil de Croix

Du 5 juin

Naissance — Hoff Marie, r. Faidherbe, 6.

Décès — Vanoost Jeanne, 5 mois, r. Négrier, 40.

Plus de Maladies du Foie et de l'Estomac
DIABÈTE et GRAVELLE
ALBUMINURIE
en ne buvant aux Repas que l'Eau de la
Source LARBAUD-St-YORRE

LES VARICES

L'Elixir de Virginie guérit les varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées, il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50 franco. Paris, 2, rue de la Tacherie.

Soulagement immédiat de l'Asthme et de l'oppression par la poudre anti-asthmatique, du Dr MERLIER, pharmacien de 1re classe, 148, rue de Lannoy. La boîte, 1 fr. 75.

Consultations gratuites à la Pharmacie, tous les jours de 4 heures à 9 heures.

Vaccinations gratuites, le dimanche de 11 heures à midi.

AGRICULTURE & COMMERCE

COTONS

Le Havre, 5 juin :

	4 11 h.	4 4 h.	5 11 h.		4 11 h.	4 4 h.	5 11 h.
Juin	58 3/4	58 3/4	59 1/8	Déc..	59 3/4	50 7/8	51 1/4
Juill.	58 3/8	58 1/2	58 7/8	Janv.	50 1/2	50 5/8	51 .|.
Août	58 1/8	58 1/4	58 3/4	Fevr.	50 3/8	50 1/2	50 7/8
Sept.	57 1/2	57 5/8	58 1/8	Mars.	49 7/8	50 .|.	50 3/8
Octob	53 3/8	53 1/2	54 .|.	Avril.	49 7/8	50 .|.	50 3/8
Nov..	51 1/8	51 1/[illegible]	51 5/8	Mai .	.. .|.	. .|.	.. .|.

Marché soutenu.

New-York, 4 juin :

Recettes 5.000, contre 6 800 en 1901 et 5.700 en 1899. — Total de la semaine : 15,200 balles, contre 36 900 en 1901 et 31.800 en 1899.

	3	4		3	4
Juin . . .	8 78	8 91	Décembre.	7 67	7 68
Juillet . .	8 61	8 72	Janvier. .	7 69	7 69
Aout . . .	8 39	8 44	Fevrier. .	7 70	7 71
Septembre	7 95	7 97	Mars . . .	7 72	7 75
Octobre. .	7 78	7 80	Avril . . .	. —	. —
Novembre	7 68	7 70	Mai. . . .	. —	. —

Marché soutenu.

Liverpool, 5 juin :

Ventes probables : 12,000 balles. — Marché soutenu. — Future : Hausse 4 à 3/128.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 51
LILLE

Le gérant : A. LECLERCQ

FEUILLETON 86-87

CRIME DE PASSION

Par Jules MARY

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉVADÉ

— Voilà pourquoi, monsieur, je vous disais tout à l'heure qu'après avoir parlé des catastrophes récentes, j'évoquerais le passé... et pourquoi je disais que le passé et le présent se tiennent, et que les larmes d'aujourd'hui n'ont pas d'autre cause que les larmes d'autrefois... Car le malheureux qui jadis a tué Christiane n'est pas mort... il a disparu longtemps de France ; il est allé, à l'étranger, recommencer une vie nouvelle... puis il est revenu en s'abritant sous un faux nom... et qui sait s'il n'a pas obéi à quelque mystérieuse impulsion de l'héritage de folie légué par ses ancêtres en recherchant, parmi toutes les familles françaises chez lesquelles son renom de médecin aurait pu lui créer des relations, précisément la famille où le crime de sa jeunesse avait jeté un éternel deuil ?... A-t-il bien pu raisonner les motifs singuliers qui l'ont amené à rechercher la famille de la victime innocente d'autrefois ?... N'y a-t-il pas eu en lui une force toute-puissante qui l'a fait marcher en avant, qui l'a poussé malgré lui ?... N'a-t-il pas obéi à la folie, enfin, à la suggestion d'une idée fixe... sans avoir la force de résister ?... Et en se retrouvant dans cette famille, ensanglantée par lui une fois déjà, ce fou n'a-t-il pas été hanté de nouveau par la manie du meurtre, par la folie du crime ? Est-ce que la folie n'engendre pas la folie ? Est-ce que le sang n'attire pas le sang ?... Et n'avais-je pas raison de dire que sans avoir de preuves réelles contre ce malheureux, contre cet irresponsable, mon devoir était quand même de le remettre entre les mains de la justice, qui sans doute, elle, trouvera les preuves des meurtres d'aujourd'hui, en attendant qu'elle lui fasse expier le crime d'il y a vingt ans...

Martial, épouvanté, murmurait :

— Savinien, que prétendez-vous donc ?

— Hélas ! Martial, vous avez compris, mais tout cela vous semble si terrible que vous voudriez vous faire illusion encore, n'est-ce pas ?

— Ainsi Jean Vandale n'est pas mort ?

— Il vit.

— Jean Vandale est en France ?

— Depuis quelques années...

— Vous l'avez vu ?

Savinien, d'un geste lent, désigna George Gordon.

— Je le vois ! dit-il.

Gordon ne bougea pas.

Ses yeux restèrent fermés.

On eût dit qu'il n'avait rien entendu et qu'il dormait.

Martial et Marguerite firent un pas vers le médecin avec une exclamation d'épouvante et d'horreur.

— Jean Vandale ! Lui ! Jean Vandale !

Puis ils reculèrent, en se tenant par la main, mais sans cesser de regarder le malheureux, répétant machinalement, l'un à l'autre, et terrifiés :

— Jean Vandale ! Gordon, l'ami de notre père !

Il y eut un long silence.

Tout à coup, Martial dit :

— Savinien, si vous vous trompiez, ce serait abominable.

Alors, l'aventurier s'adressant à M. d'Aigurande :

— Vous avez vu Jean Vandale autrefois... Le reconnaissez-vous ? Est-ce que je me trompe :

Le magistrat murmura :

— Cet homme est Jean Vandale.

— Vous ne l'auriez pas reconnu, monsieur, dit Savinien, que j'aurais immédiatement fait venir une vieille femme, nommée Césarine Barbadé... Cette femme est celle qui secourut Vandale blessé, lorsqu'il fuyait la Maison-Neuve... Depuis longtemps, elle savait que George Gordon et Jean Vandale étaient un seul et même homme... C'est elle qui m'en fit la confidence.

Savinien aurait pu ajouter que ce n'était pas d'elle qu'il tenait la révélation de ce mystère et qu'il l'avait surprise dans l'auberge du carrefour où, après l'assassinat de Richardier, Jean Vandale et M. d'Aigurande avaient eu un entretien.

Mais il avait trop de raisons pour ne point gêner M. d'Aigurande. Et il n'eût pas manqué de l'embarrasser et de le mécontenter s'il avait fait allusion à cet entretien et s'il avait dit :

— Depuis longtemps, M. d'Aigurande avait reconnu Jean Vandale. Et si Jean Vandale restait libre, c'est que le magistrat, pour des motifs dont il ne devait rendre compte qu'à sa conscience, fermait les yeux.

Il ne fit, par prudence, aucune allusion à cet incident.

Le magistrat s'approcha de Gordon.

Il gisait en son fauteuil, immobile toujours.

— Jean Vandale, dit M. d'Aigurande.

Gordon ne répondit pas.

— Jean Vandale ! répéta le magistrat d'une voix plus haute.

Mais le malheureux gardait les yeux fermés, la tête baissée.

Alors Savinien s'approcha.

Il lui toucha l'épaule, le secoua brutalement.

Et l'on s'aperçut alors que Gordon était évanoui.

Martial et Marguerite le considéraient avec horreur.

L'assassin de leur mère !

Et ils l'avaient accueilli dans leur maison !

Et Richardier avait été son ami, lui avait serré les mains, ces mains qui avaient commis l'abominable forfait.

Et eux aussi, les enfants de Christiane n'avaient-ils pas reçu de cet homme des protestations de tendresse !

Etait-ce possible !

Et n'était-ce pas vrai, ce que disait Savinien, à savoir que ce malheureux, poussé par sa folie, n'était entré dans leur famille, n'avait recherché leur amitié que pour obéir aux impulsions de sa nature qui lui demandait d'autres crimes ?

Ainsi, cet homme, coupable de la mort de Christiane, avait tué aussi Richardier, avait tué aussi Renaud ?

Est-ce que tant d'horreurs étaient possibles ?

Marguerite murmura, défaillante :

— Frère, j'ai peur, j'ai grand'peur !

M. d'Aigurande s'adressa à Savinien :

— Ainsi, monsieur, vous accusez cet homme ?

— Non, je le répète.... J'ai voulu, par ma révélation, mettre la justice sur ses gardes... C'est à elle, maintenant, qu'il appartient de découvrir la vérité... Cet homme est contumace... Il n'a pas purgé sa condamnation à vingt années de travaux forcés... Il n'est pas encore couvert par la prescription... Il est donc toujours sous le coup de la loi... En l'arrêtant, ce sera justice... Et lorsqu'il sera sous les verrous, qui sait si lui-même ne fera pas l'aveu de ses crimes involontaires ?... Non, non, je ne l'accuse pas... Mais vous avez dit vous-même qu'autrefois vous avez tremblé que le fou d'alors, rendu à son indépendance, ne se rendît coupable d'autres sanglantes folies !... Etes-vous certain, monsieur, que vos craintes ne se sont pas justifiées, hélas !...

M. d'Aigurande ne répondit pas.

C'était vrai.

La pensée lui en était venue autrefois, lorsque Jean Vandale lui avait révélé la folie de son crime.

Jean Vandale avait deviné sa pensée alors, et il lui avait affirmé que c'en était fait de cette folie d'un moment et que jamais plus elle ne renaîtrait.

Ne s'était-il pas abusé ?

Quelle que fût sa science, quelle que fût la connaissance qu'il avait de lui-même, n'avait pas pu se tromper ? Qui dira jamais les étranges imaginations que peut inspirer l'hérédité de la folie ? Personne.

VII

Arrêté !

Le docteur Gordon reprenait connaissance.

Il venait de faire quelques mouvements avait remué les mains, les avait reportées sur les bras du fauteuil, avec une sorte de fatigue énorme.

Au bout de quelques secondes, il ouvrit les yeux.

Ce fut avec surprise qu'il regarda ceux qui étaient auprès de lui et attendaient dans l'épouvante de ce qu'il allait dire et de ce qu'il allait faire, son retour à la vie.

Mais il se souvint presque aussitôt.

Et il reçut comme une blessure le regard froid de M. d'Aigurande.

Il sentit qu'il n'avait plus à s'adresser à l'homme, dans ce magistrat, et que le magistrat allait être contraint de faire son devoir.

Il était perdu : on allait l'arrêter.

Il fut pris d'un immense désespoir.

Mais s'il désespérait, ce n'était pas pour lui-même et s'il pleurait ce n'était pas sur la perte de sa liberté.

Hélas ! il devinait qu'il venait d'être le jouet d'une machination infâme ourdie par Savinien.

Dans cette partie mystérieuse, sourdement menée entre deux, il avait eu le dessous.

Savinien triomphait.

Plus tard, Gordon réfléchirait à tout cela et il prendrait un parti.

Maintenant il y avait trop de désordre dans son cerveau pour qu'il pût s'arrêter à quelque décision que ce fût.

Il n'avait pas entendu tout à l'heure les dernières paroles de Savinien. Mais il n'avait pas eu besoin de les entendre. N'avait-il pas clairement compris que, par un prodige d'audace et de cruauté, l'aventurier l'accusait des deux crimes que lui-même avait commis, en mettant ces crimes sur le compte de la folie d'autrefois, tout à coup reparue.

Et ce fut à cet instant-là qu'il s'évanouit.

Lorsque M. d'Aigurande le vit revenu à lui, il dit :

— Vous êtes Jean Vandale ?

Gordon baissa la tête en frémissant.

Et il murmura d'une voix inintelligible :

— Oui, je suis Jean Vandale, je ne le nie pas !

Peut-être avaient-ils espéré, jusqu'au dernier moment, qu'il se défendrait, prouverait qu'on avait commis, sur son compte, une fatale erreur, car Martial et Marguerite se serrèrent plus étroitement